



Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 septembre 2018

n° 118-18

Objet : *RS - Demande de subventions pour la réalisation des travaux d'aménagement des Iles du Chéran*
Modification de la décision n° 187-17 du 26 octobre 2017

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 32

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -

Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar

Florence Vallin-Balas

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fressoz

Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Alain Thieffenat à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 13

Jean-Pierre Beguin - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 27 septembre 2018

délibération n° 118-18

objet **RS - Demande de subventions pour la réalisation des travaux d'aménagement des Iles du Chéran**

Modification de la décision n° 187-17 du 26 octobre 2017

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, et Pierre Hemar, vice-président chargé du tourisme, rappellent le projet de restauration et valorisation touristique de l'espace naturel des Iles du Chéran, situées sur les communes de Le Châtelard, de Lescheraines et de La Motte-en-Bauges, dont l'étude a abouti à la définition d'une programmation de travaux.

Cette programmation de travaux en phase 1 comporte deux volets, dont le premier devait être porté par le Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC), et le second par Grand Chambéry conformément à la décision n° 187-17 du Bureau du 26 octobre 2017.

Or, pour des raisons de capacité financière, le SMIAC ne contribuera pas au volet 1, impliquant qu'une partie de ces travaux soit portée par l'agglomération.

Le plan de financement ainsi approuvé le 26 octobre 2017 est donc appelé à évoluer. Les dépenses et recettes vont augmenter de 76 636 € HT, garantissant un reste à charge identique à 102 090 €.

Les financeurs sollicitent l'approbation d'une nouvelle délibération prenant en compte le changement de maître d'ouvrage et la mise à jour du plan de financement.

Le nouveau plan de financement prévisionnel de ces aménagements est le suivant :

Dépenses prévisionnelles – Phase 1 en maîtrise d'ouvrage Grand Chambéry	Montant
Maîtrise d'œuvre travaux	24 950 € HT
Travaux-aménagements	506 495 € HT
TOTAL	531 445 € HT
	637 734 € TTC
Recettes prévisionnelles	Montant
Subventions :	
CIMA - FNADT	140 000 €
REGION - Espaces valléens	75 000 €
DEPARTEMENT SAVOIE - CTS - Enveloppe Géotourisme	153 214 €
DEPARTEMENT SAVOIE - Plan Tourisme Passerelle	62 816 €
TOTAL subventions	431 030 €
FCTVA (16,404 %)	104 614 €
Reste à charge de Grand Chambéry	102 090 €
TOTAL	637 734 €

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

Vu la décision n° 187-17 du Bureau du 26 octobre 2017,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le projet d'aménagement des Iles du Chéran,

Article 2 : sollicite des subventions des différents financeurs publics, pour la réalisation des travaux d'aménagement prévus pour la phase 1 et définies dans le plan de financement détaillé ci-dessus,

Article 3 : précise que les crédits nécessaires au financement des volets 1 et 2 de la phase 1 sont prévus à la programmation pluriannuelle des investissements 2017-2020,

Article 4 : autorise le président ou son représentant, à signer les documents à intervenir,

Article 5 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 118-18

Objet de l'acte : RS - Demande de subventions pour la réalisation des travaux
d'aménagement des Iles du Chéran
Modification de la décision n° 187-17 du 26 octobre 2017

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21242H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21242H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018